LA CHAMBRE REPOUSSE par 325 voix contre 260 l'ordre du jour de M. Daladier sur les événements d'Indochine

Paris, 27 juin. — La séance est ouverte à 9 h. 3. On continue la discussion de la loi sur la propriété commerciale. On adopte le paragraphe de l'article 5, relatif à la démolition dans le texte suivat:

« Un préavis de six mois devra être donné au locataire, si le propriétaire, prétendant que l'immeuble menace ruine, veut le reconstruire, mais le locataire ne peut être obligé de déguerpir, qu'après un arrêté de mis en état de péril, pris par le Préfet du département, et sur avis motivé des services compétents. »

Après une intervention du colonel Fabry, on adopte le texte suivant: « Toutefois, s'il existe dans l'immeuble reconstruit un local d'à peu près la même importance et de même situation, si le propriétaire ne l'occupe pas par lui-même ou ses descendants, le locataire évincé aura un droit de préférence pour l'occuper. »

La suite de la discussion est renvoyée à mardi matin.

LES ÉVÉNEMENTS D'INDOCHINE

Paris, 27 juin. — La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. E. Bouisson.

La Chambre reprend la suite de la discussion des interpellations relatives aux événements d'Indochine.

M. Daladier, président du parti radical-socialiste, demande à la Chambre de bien vouloir accepter la formation d'une Commission d'information et d'étude qui poursuivrait son enquête, soit en France, soit en Indochine, parce qu'il pense que les événements sont tels que nous ne pouvons pas nous contenter de l'ordre du jour traditionnel.

L'orateur revendique pour les indigènes l'égalité complète dans les cadres de fonctionnaires avec les Français, et il conclut: « Vous aurez à choisir entre la politique de l'inertie, de la bureaucratie au jour le jour, sans horizon et la politique qui se pénètre des traditions françaises. C'est au Parlement à faire prévaloir la solution de clairvoyance et de générosité. »

M. Pezet, démocrate populaire, expose ensuite les obstacles que la France rencontre en Indochine, qui sont d'ordre économique, politique et sociale. Il y a aussi les heurts de races et la propagande communiste.

L'orateur énumère une longue série de réformes qui permettraient une collaboration confiante entre la métropole et les races de nos possessions d'Extrême-Orient.

M. Doriot, député communiste de la Seine, monte à la tribune.

Il constate ironiquement, que les événements sociaux coloniaux désagréables sont toujours attribués aux étrangers de Moscou, de Londres ou de Berlin et remercie les orateurs d'avoir attribué au parti communiste indochinois une importance qu'il n'a as encore, mai squ'il prendra. Nous avons appuyé le soulèvement de Yen-Bay, mais ce sont les nationalistes qui l'ont organisé. Mais notre doctrine à nous sera de préparer l'insurrection appuyée par la population. (Exclamations).

M. Franklin-Bouillon éclate tout à coup et s'écrie avec indignation: « Çà c'est une honte quand on a fait le méétier que vous avez fait contre la France, on se cache, c'est une honte, une saleté !

M. Cachin. — Alors le Président approuve !

M. Fernand Bouisson. — Je prie M. Franklin-Bouillon de respecter tous les orateurs à cette tribune.

M. Franklin-Bouillon. — Je ne peux pas respecter M. Doriot.

M. Cachin. — Doriot vaut 500 Franklin-Bouillon. (Exclamations).

M. Franklin-Bouillon. — Je lui exprime mon plus profond mépris.

M. Fernand Bouisson. — Laissez terminer !

M. Doriot reprend son réquisitoire contre l'œuvre de la colonisation en Indochine et reproche aux socialistes en Indochine comme aux Indes d'approuver la répression.

L'orateur communiste termine par un couplet internationaliste, mais il provoque les rires quand il dit que la révolution russe a proposé une solution radicale.

La clôture est prononcée.

Le Président donne lecture des ordres du jour de M. Candace, Thoumyre, Daladier, Marius Moutet et Frossard.

Le président fait connaître que la priorité est demandée pour l'ordre du jour de M. Daladier.

M. Tardieu. — Le Gouvernement regrette de s'opposer à cette demande de priorité. Nous sommes d'accord sur les buts à atteindre et sur les causes principales: précautions énergiques contre les excitations extérieures, mesures actives pour un redressement intérieur.

La France est un grand pays. Il faut tout de même se souvenir que dans son ensemble, particulièrement en Indochine, le rôle de la France a été aux colonies un grand rôle de civilisation et de progrès. Le Gouvernement a déjà pris des mesures, il en prendra d'autres. Je repousse aujourd'hui l'invitation d'avoir à prendre des avis. Il y a ici des commisions de colonies qui existent.

Je vous l'ai dit formellement et le ministre des Colonies aussi. Je vous ai dit que je formerai une commission analogue à celle qui a fonctionné pour l'Algérie. Le Gouvernement ne peut accepter d'un parti qui se pose en adversaire un ordre du jour qui ne contient pas le mot de confiance.

Le président met aux voix l'ordre du jour de M. Daladier, qui est repoussé par 325 voix contre 260.

La Chambre vote à mains levées l'ordre du jour de M. Candace.

La séance est levée à 20 h. 15. Séance demain matin, à 9 h. 30.

Le président de la République du Brésil à Paris

Cherbourg, 27 juin. — M. Julio Prestes, président de la République du Brésil, accompagné de son fils, de son médecin et de trois secrétaires, est arrivé ce matin, à 8 heures, en rade à bord de « L'Olympic » venant de New-York.

M. Prestes qui va rejoindre à Paris, Mme et Mlle Prestes, tient à observer un strict incognito.

M. Prestes est parti pour Paris où il est arrivé à 15 h. 48.

Il a été salué à la gare, par le colonel Grandsard, représentant M. Gaston Doumergue, président de la République, M. Becq de Fouquières, représentant M. Briand.

Avant son arrivée à Cherbourg, M. Prestes a adressé au peuple français le message suivant :

J'envisage avec joie ma prochaine arrivée en France, mère spirituelle du Brésil, car les principes de sa civilisation et l'idéal de sa culture ont influencé profondément la vie et les aspirations de la nation brésilienne.

Dans le cœur de chaque Brésilien, il y a pour la France un sentiment tout spécial qui lui rend cher ce peuple qui a toujours été un des défenseurs des idéaux les plus élevés qui aient inspiré l'humanité.

LES DETTES RUSSES ENVERS L'ANGLETERRE

Le « Morning Post » annonce que M. Sokolnikoff reviendra prochainement de Moscou à Londres et sera accompagné de MM. Siméon Chlenoff et Igurevitch, qui, tous deux, prirent part aux négociations entre la France et les Soviets au sujet des dettes russes.

M. Prebrazhenski accompagnera également l'ambassadeur des Soviets à Londres, où le gouvernement a désigné un comité de cinq membres pour discuter avec les représentants soviétiques certaines revendications commerciales et autres, ainsi que la question des dettes russes.

Le « Morning Post » présume que les dites négociations seront longues et devront être suivies attentivement.

Le concours des « Cinq plus beaux jardins » du Nord

Les jardins populaires de Croix, Roubaix, Wattrelos et Linselles ont reçu, vendredi, la visite du Jury

LE JURY OPÉRANT SUR LE TERRAIN DE LA SOCIÉTÉ DES JARDINS POPULAIRES DE ROUBAIX, AU SARTEL

Poursuivant la série de ses visites dans la région du Nord, le jury qui doit désigner les « cinq plus beaux jardins » a consacré la matinée de vendredi aux jardins ouvriers de Loos, Berkem et La Madeleine.

A CROIX

Après un déjeuner servi à l'Hôtel de la Paix, à Lille, le jury reprit ses opérations.

A 14 h. 30, il visitait la Société croisienne des Jardins ouvriers, groupe de la Cotonnière, rue Besemer, à Croix, qui compte deux cents jardins de 240 à 300 mètres carrés.

MM. Dupire, vice-président et Delloue, secrétaire, reçurent les visiteurs, qui apprécièrent les jardins de MM. Cyrille Guelton, C. Devos, Louis Masurel et de Mme Moreau.

A ROUBAIX

Les membres du jury se rendirent ensuite aux Jardins Populaires de Roubaix, au Sartel, à 15 h. 30, où les reçurent MM. Jean Lepoutre et Desrumaux, secrétaire général. Les cinq jardins visités appartenaient à MM. Henri Fontaine, Aug. Deronne, Alph. et Paul Vossart, Anatole Lainé.

La Société des Jardins Populaires de Roubaix, que préside M. Charles Droulers, compte à la veille de son vingt-cinquième anniversaire près de six cents sociétaires et a fait un effort très louable pour assurer aux travailleurs le coin de terre de leur rêve. L'ensemble des deux groupes visités à proximité du Sartel est fort satisfaisant et l'état des jardins témoigne d'un excellent entretien.

A WATTRELOS

A l'emplacement du Vélodrome, les cent vingt jardins de la Société des Jardins Ouvriers de Wattrelos ont été péniblement tracés là où naguère il n'y avait que des briques, MM. Wanneyn, président; Purmentier, vice-président; Dubus, secrétaire adjoint, firent les honneurs de l'endroit.

Les concurrents signalés au jury étaient: MM. Célestin Cycers, Alexandre Heisens, H. Struyve, J.-B. Dhellemme, et Georges Masse.

On put admirer le coin de terre du président qui prêche d'exemple et a su parer de beaucoup de grâce le lopin qui lui est échu.

Le jury y stationna assez longtemps, preuve évidente de lintérêt qu'il pirtait aux divers lots présentés, particulièrement soignés et où — que n'en est-il de même partout, n'est-ce pas M. Lenfant? — sont affichées bien en vue les prescriptions concernant l'échenillage.

A LINSELLES

Il était 18 h. 30 quand les voitures transportant les membres du jury et les journalistes franchirent la porte des Etablissements Tiberghien, à Linselles.

Sous la conduite de M. Jean Tiberghien, fondateur du groupe; de MM. Tilmint, président, et Lellemand, secrétaire, les visiteurs descendirent jusqu'au terrain du « Jardin Linsellois » tracé au pied même des murs de l'usine, s'ouvrant à l'extrémité opposé vers la pleine campagne, dans un site fort plaisant que barrent au loin les hauteurs du Kemmel avec de-ci, de-là des clochers qui s'effacent par de-là la frontière belge.

MM. Dhalluin, Bondues et Desmarécaux étaient les concurrents.

Les jardins proprets, que séparent de larges allées au bout desquelles des bancs semblent vous inviter, sont très fréquentés et pendant la belle saison il n'est pas rare qu'ils ressemblent à un jardin public, où les petites familles se retrouvent avec plaisir, tandis que les papas binent, sarclent, bêchent pour avoir le droit d'être fiers de leur jardinet. Une gracieuse enfant, Mlle Monique Lallemand, offrit des fleurs à M. Lenfant, professeur d'horticulture, qui remercia en quelques mots des aimables que lui avait adressées M. Jean Tiberghien.

C'était pour hier la dernière visite du jury, qui aujourd'hui eu est... à son dernier jour, après avoir arpenté par la pluie et le beau temps des centaines de terrains.

L'élévation de Mgr Liénart à la dignité cardinalice

Une lettre de Mgr Jansoone évêque auxiliaire de Lille

Mgr Jansoone, auxiliaire de Mgr l'évêque de Lille, adresse au clergé et aux fidèles du diocèse la lettre suivante à l'occasion de l'élévation de Mgr Liénart au cardinalat :

Nos très Chers Frères,

Nous n'avons plus à vous apprendre le grand événement qui est venu honorer et réjouir l'Eglise de Lille en élevant son Evêque à la dignité cardinalice. Les solennités de la Pentecôte dans lesquelles l'Eglise universelle entend célébrer la fête des grandes grâces divines et de l'effusion du don de Dieu, auront été marquées pour nous par le don le plus magnifique que le Père comman des fidèles puisse faire à un diocèse dans la personne de son Evêque, et à ce double titre nous avons pu chanter avec la liturgie de la Préface que « dans un transport de joie le diocèse entier tressaille de fierté et d'allégresse ».

Cette joie et cette fierté que vous avez peine à contenir, il vous sera donné de les manifester d'une façon éclatante lorsque le dimanche 13 juillet, jour du retour de Son Eminence, vous ferez à votre Evêque vénéré un accueil filial et empressé.

Mais d'ici là, nous avons un grand devoir à remplir. Le lundi 16 juin, vous le savez, Monseigneur Liénart est parti pour Rome où il doit passer environ un mois. Deux dates surtout marqueront son séjour : celle du 30 juin, jour du Consistoire secret où le Souverain Pontife procèdera dans une cérémonie intime à la création des nouveaux Cardinaux, puis celle du 3 juillet, où, dans une cérémonie publique et fastueuse, les nouveaux élus recoivent les insignes de leur dignité. Ce jour-là, l'Evêque de Notre-Dame de la Treille prendra place officiellement dans le Sénat de l'Eglise.

Il ne sera donné qu'à un petit nombre d'entre vous d'assister à ces splendeurs. Mais si grandioses soient-elles, les mystères qu'elles symbolisent sont plus élevés encore, puisqu'elles marquent l'invisible effusion de grâces divines et de faveurs spirituelles.

Ces grâces et ces faveurs, c'est à la prière de les attirer et de les reconnaître, et cette prière doit être celle de tout le diocèse : prière d'actions de grâces, prière de supplication, tous, N. T. C. F., vous aurez à cœur de la faire monter vers le ciel, pour votre Evêque et pour tout le diocèse.

A CES CAUSES :

1° Le jeudi 3 juillet, il y aura, à six heures du soir, sonnerie solennelle des cloches de toutes nos églises.

2° Ce même jour, ou le dimanche suivant, un salut solennel sera célébré dans toutes les paroisses et chapelles du diocèse.

On y chantera le « Te Deum » et l'oraison d'action de grâces, puis un motet à la Sainte Vierge, suivi de

La présente lettre sera lue dans toutes les églises l'oraison « pro Antistite Nostro ».
et chapelles du diocèse, le dimanche 29 juin.

† Georges JANSOONE,
évêque de Nilopolis,
Auxiliaire de Son Eminence le Cardinal LIENART,
Evêque de Lille.

Lille, le 21 juin 1930.

Un jour de congé dans les collèges et écoles libres

A l'occasion du cardinalat de S. G. Mgr Liénart, un jour de congé est accordé à tous les élèves des écoles, collèges, pensionnats, institutions d'enseignement libre du diocèse. Les supérieurs, directeurs et directrices choisiront pour ce congé le jour qui leur semblera le plus opportun mais de préférence le 30 juin (consistoire secret) ou le jeudi 3 juillet (consistoire public).

M. Poincaré veut rester éloigné du pouvoir

M. Marcel Hutin écrit dans l'*Echo de Paris* :

« Je tiens comme certain que M. Raymond Poincaré tiendra à être d'une assiduité complète à toute les séances du Conseil de l'Ordre. Donc, tout en remplissant ses devoirs parlementaires, il considérera qu'il lui serait, en toutes circonstances, impossible de revenir au pouvoir pendant trois ans, c'est-à-dire pendant l'année qui précédera l'élection et pendans les deux ans d'exercice du bâtonnat.

Du reste, M. Poincaré dit volontiers à ceux qui l'interrogent, que cet éloignement du pouvoir sera d'autant plus facile *que le président du Conseil actuel, M. André Tardieu, est physiquement et ministériellement très bien portant et appelé à une longue vie.*

La journée de travail des employés

Genève, 27 juin. — Dans sa séance de ce matin, la conférence internationale du travail a abordé la discussion de la troisième question à son ordre du jour : La durée du travail des employés. Le rapport de la Commission, présidée par M. Gascouy Marin, délégué du gouvernement de l'Espagne, propose d'adopter le projet de convention règlementant la durée du travail dans le commerce et les bureaux. Trois projets de recommandation concernent :

Le premier, la réglementation de la durée du travail dans les entreprises de spectacles et autres lieux de divertissements similaires.

Le second, dans les hôtels, restaurants et établissements similaires.

Le troisième, dans les hôpitaux et asiles. Le projet de convention limite à quarante-huit heures par semaine et à huit heures par jour la durée du travail des employés de commerce et de bureau, étant bien spécifié que l'on considère comme durée du travail, le temps pendant lequel le personnel est à la disposition de l'employeur.

La durée hebdomadaire de quarante-huit heures pourrait d'ailleurs être répartie différemment entre les jours de la semaine, mais à condition qu'aucune durée journalière de travail ne dépasse dix heures

La convention concernant les mineurs

Le vote par lequel la conférence du travail a adopté l'ensemble de la convention tendant à limiter à 7 h. 45 la durée du travail dans les mines, appelle quelques contestations. Ce vote a été acquis par 75 voix contre 33. La majorité comprend 33 représentants patronaux et 10 représentants gouvernementaux. Ces derniers se décomposent comme suit : Autriche, 2 ; Hongrie, 2 ; Nouvelle-Zélande, 1 ; Pologne, 2 ; Tchécoslovaquie, 1 ; Yougoslavie, 2.

La mise en vigueur de la convention est subordonnée à la ratification des sept pays suivants : Allemagne, Belgique, France, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Pologne, Tchécoslovaquie. Il convient de remarquer que parmi eux, deux : la Pologne et la Tchécoslovaquie ont voté contre la convention. Un troisième, la Belgique, s'est abstenu.

Dans ces conditions, et sans attendre le vote final qui devra intervenir samedi avec la majorité requise des deux tiers, il est permis de prédire que le sort de la convention sur la durée de la journée de travail dans les mines de charbon rencontrera plus d'une difficulté.

LA FOUDRE FAIT SAUTER VINGT TONNES DE DYNAMITE A BORD D'UN BATEAU CANADIEN

TRENTE ET UN TUÉS — ONZE BLESSÉS

Une dépêche de Brockville (Ontario) annonce que la foudre, qui est tombée sur le bateau « J.-B.-King », a fait exploser vingt tonnes de dynamite qui se trouvaient à bord. Trente et un hommes seraient tués et onze blessés.

Les cadavres des victimes ont été déciquetés au point qu'il n'est pas possible de les identifier tous.

Le « J.-B.-King » était un bateau dragueur, occupé spécialement aux travaux d'élargissement des rives rocheuses du Saint-Laurent, près de Brockville.

Les onze survivants, dont l'état est grave, ont été recueillis par un garde-côte américain.

— Un autobus transportant 35 personnes s'est renversé dans un virage à Francfort. On compte vingt blessés.

Dernière Heure

La session annuelle du Conseil supérieur de l'assistance publique

Paris, 27 juin. — Le Conseil supérieur de l'Assistance publique a ouvert sa session, ce matin, dans la salle des fêtes du ministère de l'Intérieur, sous la présidence du ministre de la Santé publique, assisté de M. Serge Gas, conseiller d'Etat, directeur de l'Assistance et de l'Hygiène publiques.

M. le Dr Dron, sénateur, a souhaité la bienvenue à M. Désiré Ferry et exprimé, au nom du Conseil, sa profonde gratitude à M. Tardieu, président du Conseil, pour la création de ce nouveau ministère, souhaité unanimement par le Conseil supérieur.

Le ministre a félicité de ses travaux le Conseil et il a exprimé l'intérêt de l'Administration supérieure pour les questions inscrites à son ordre du jour, questions dont deux ont été discutées ce matin : organisation de l'Assistance médicale dans les grandes villes, placement familial des enfants assistés, assistance aux aveugles, hospitalisation des militaires.

La session se continuera demain matin.

Un hydravion tombe dans l'étang de l'Esparre

Un noyé et plusieurs blessés

Cherbourg, 27 juin. — Un hydravion du centre aéronautique maritime de Cherbourg, piloté par le second maître Gras et ayant à bord un officier, un sous-officier et deux quartiers-maîtres, se rendait de Lesparre à Berre, quand il a fait une chute dans l'étang de Lesparre, où il s'est brisé. Le second maître Josset, qui était à bord et qui a été pris sous l'hydravion, a été retiré noyé. L'enseigne de vaisseau Gollet a été légèrement blessé; le second maître Gras a une jambe brisée; le quartier-maître Vidament a un bras cassé et porte une blessure au front; le quartier-maître Godard souffre de douleurs internes.

LES PENSIONS DES CHEMINOTS RETRAITÉS

Paris, 27 juin. — Le Comité exécutif des Fédérations alliées de Cheminots retraites d'Hellemmes, Lille-Nord, Lyon-P.-L.-M. et Flers-Etat, conduits par MM. Rognon, Massimi, Coutel et Goniaux, députés du groupe de défense des cheminots, a été reçu par M. G. Pernot, ministre des Travaux publics, dont il a sollicité l'intervention auprès des grands réseaux, au sujet de la péréquation des Pensions au 1er janvier et au 1er juin 1930.

— **Les gendarmes de Saint-Sulpice-Laurière**, alertés par les brigades de Guéret, ont arrêté, à sa descente du train, Abel Picard, notaire à Evaux, qui faisait l'objet d'un mandat d'amener pour détournements. Picard a été conduit devant le procureur de la République de Guéret.

Dernières Nouvelles Sportives

TENNIS

Les CHAMPIONNATS DE TENNIS DE WIMBLEDON

Wimbledon, 27 juin. — Principaux résultats des matches de cet après-midi :

Simple Messieurs. — 4e tour : Cochet bat Lester, 6-3, 4-6, 6-2, 6-1; Allison bat Hughes, 4-6, 6-1, 6-2, 6-3; Tower bat David, 6-3, 6-3, 6-0.

Simple Dames. — 4e tour : Mme Mathieu bat Mme Satterthwaite, 6-4, 7-5; Mme Wills-Moody bat Mme Campi, 6-0, 6-1.

Double Messieurs. — 2e tour : Borotra-Boussus battent Sumi-Tharamjiva, 4-6, 4-3, 6-0, 6-3; Grégory-schroth-Prenn battent Spliee-Rogers, 6-4, 6-4, 9-11, schroth-Prenn battent Spliee-Rogers, 6-4, 6-4, 9-11, 2-7, 6-2; Tilden-Zimmer battent Landry-Granguillot, 3-6, 4-6, 4-6, 6-11, 6-4.

COTONS

LIVERPOOL, 27 juin.

Ventes, 3.000 ; importations, 2.734 ; Américain, hausse 10; Brésilien, hausse 10; Egyptien, hausse 5.

NEW-ORLEANS, 27 juin.

Cotons Middling Upland. — Disponible, 12.85; — Cotons à terme : Sur janvier, 13.19; mars, 13.38; mai, 13.53; juillet, 13.16; octobre, 12.97-98; décembre, 13.13-14.

NEW-YORK, 27 juin.

CLOTURE. — Cotons Middling Upland. — Disponible, 13.60; — A terme : Sur janvier, 13.43; février, mars, avril, mai, juin, incotés; juillet, 13.52; août, 12.97; septembre, 13.07; octobre, 13.21-22; novembre, 12.28; décembre, 13.38.

Nouveau contrat : Sur janvier, 13.18; février, 12.28; mars, 13.30-40; avril, 13.49; mai, 13.59-61; octobre, 12.93; novembre, 13.03; décembre, 13.11-12.

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 2.000; aux ports du Golfe, 3.000; aux ports du Pacifique, 8.000; dans les villes de l'intérieur, 1.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, 1.000; France et Continent, 4.000; pour le Japon, nulles.

Marché des changes à l'étranger

Londres : Sur Paris, 123.74; Bruxelles, 34.821; Esc. hors banque, 2 3/16 à 2 1/4; Prêt à court terme, 1 1/4.

New-York : Sur Paris, 393 3/4; Londres, 483.68; Câb. transf., 486.09; sur Bruxelles, 13.96.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 135.00; — A terme : Sur janvier, 153.00; mars, 160.00; mai, 167.00; juillet, 133.00; septembre, 142.00; octobre, 147.00; décembre, 151.00. Ventes, 61.000 tonnes.

Après avoir coupé la gorge de son enfant et l'avoir jeté à l'eau un homme se fait décapiter par un train

Grenoble, 27 juin. — Depuis un certain temps, le journalier Francis Bouille, de Meylan, avait disparu de son domicile avec son fils le petit Lucien. On les vit errer tous les deux dans la région, puis ils disparurent.

Or, la police vient d'apprendre deux événements qui semblent constituer le dénouement tragique de ce mystère. On a appris que le père, Francis Bouille, que l'on avait vu errer en dernier lieu seul dans la région, était revenu chez sa femme où il avait passé la nuit, et était reparti à l'aube, après l'avoir, elle aussi, menacée de mort.

Un peu plus tard, il allait se jeter sous un train de la ligne Grenoble-Chambéry, et son corps, ce matin, a été relevé décapité.

Mais qu'était devenu le petit Lucien ? On pensait que son père l'avait jeté à l'eau et cette hypothèse semble se vérifier. En effet, un employé du P.-L.-M. a retiré du Rhône, au lieudit le Pont-d'Adam, à la Voulte (Ardèche), le corps d'un enfant qui avait la gorge tranchée. On a immédiatement pensé que, jeté dans l'Isère, le cadavre de Lucien Bouille aura été charrié jusqu'à l'endroit où on vient de le retrouver. Sans qu'on ait encore la certitude que ce petit cadavre soit celui de l'enfant disparu à Meylan, le signalement qu'on en a donné l'âge et le temps de l'immersion semblent à peu près correspondre.

TROIS DOCTEURS ET UNE INFIRMIÈRE DE LUBECK SONT INCULPÉS D'HOMICIDE PAR NÉGLIGENCE

Berlin, 27 juin. — On apprend de Lübeck que le procureur général a ouvert une procédure contre quatre personnes accusées d'homicide causé par négligence. Il s'agit du professeur Deycke, directeur de l'hôpital municipal ; du professeur Klotz, médecin-chef de l'hôpital des enfants ; du docteur Alstaed, directeur des services sanitaires et d'un infirmière attachée depuis dix-sept ans aux laboratoires de l'hôpital de Lübeck.

On apprend que deux nourrissons sont morts. Le nombre des victimes est de 44.

Le Congrès de la Basse-Tension, à Tourcoing

L'ARRIVÉE EN GARE D'UN GROUPE DE CONGRESSISTES

Le VIIe Congrès de la Basse-Tension organisé par le Syndicat général des Installateurs électriciens français s'est ouvert vendredi à Tourcoing.

Après la réception de nombreux délégués qui arrivèrent en gare par le rapide de Paris, à 11 h. 20, les congressistes tinrent une première séance de travail à 14 h. 30, dans une salle de la Bourse de commerce, place Charles Roussel.

Au bureau avaient pris place: MM. Cance, de Paris, président du Syndicat général; Sexer (Reims), Galey (Paris), et Bret (Paris), vice-présidents; Thibault-Lapierre, secrétaire général (Paris); Bidault, Victor (Reims) et Paul Robert (Tourcoing), membres du Comité-directeur; Buffet, inspecteur de la Compagnie parisienne de distribution d'électricité; le Dr Kagi, secrétaire de l'Union des installateurs électriciens suisses.

La séance fut ouverte par M. Cance. M. Paul Robert remercia les personnalités et la Chambre de commerce, puis souligna l'importance du Congrès. M. Cance, à son tour, remercia M. Paul Robert et les nombreux congressistes de leur présence.

Le premier rapport fut présenté par M. Maisonneuve (Paris) « sur le profit que les installateurs peuvent tirer des procédés modernes d'éclairage.» On insiste sur le devoir des électriciens de faire connaître à leurs clients les progrès de l'électricité et le profit qu'ils peuvent en retirer pour les affaires. Ensuite, M. Guerquin (Paris) parla des applications de l'électricité et invita les électriciens à être les collaborateurs des distributeurs d'énergie électrique; M. Baisier (Lille) entretint l'assistance de la concurrence des sociétés de distribution d'énergie électrique. Pour terminer, M. Kagi exposa les efforts des installateurs suisses et les résultats obtenus.

En fin de séance, le Congrès s'inspirant d'un vœu du Conseil général du Bas-Rhin demandant au Gouvernement: « 1° d'établir un règlement technique uniforme en France pour l'installation intérieure des immeubles et le matériel employé dans ceux-ci; 2° de créer un certificat d'aptitude pour les installations; 3° que les distributeurs d'énergie électrique ne fassent pas eux-mêmes le contrôle des installations intérieures, qui doit être fait par un organisme indépendant » a voté la résolution suivante:

« Le VIIe Congrès des Installeurs Electriciens, réuni à Tourcoing, prie le Conseil général du Bas-Rhin d'agréer ses respectueux hommages, lui adresse ses remerciements pour sa délibération relative à l'industrie électrique et émet le vœu que les Conseils généraux du pays suivent l'exemple donné si magistralement par le Conseil général du Bas-Rhin. »

La réunion a été levée à 17 h., puis les congressistes ont assisté à l'Hippodrome, place des Halles, à la présentation d'un film: « La rétrospective de l'éclairage ».

Aujourd'hui, samedi

Aujourd'hui deux séances de travail se tiendront à la Bourse de commerce de Tourcoing à 9 h. 30 et 14 h. Les congressistes visiteront à 16 h. l'usine d'électricité de Comines, puis assisteront le soir au banquet au Cercle de l'Industrie à Roubaix.

La fête du Sacré-Cœur

Depuis la guerre, la fête du Sacré-Cœur est célébrée en France, avec une solennité toute particulière, à Roubaix-Tourcoing notamment où l'on se souvient des vœux qui furent faits pendant les hostilités afin que nos villes ne fussent point détruites par les bombardements.

Cette année elle a été l'occasion dans toutes les paroisses de la région de grandes manifestations de foi et de reconnaissance. Le matin la grand'messe, l'après-midi les vêpres ont été suivies par des affluences très nombreuses dans les églises qui étaient magnifiquement décorées.

Nos rues elles-mêmes étaient abondamment paroisées en l'honneur du Sacré-Cœur.

Une EXPLOSION dans un DÉBIT de TABAC A LILLE

Vendredi à 10 h., une explosion s'est produite rue du Molinel, à Lille, dans un débit de tabac tenu par M. Maurice Muyllaert. Une pompe à essence venait de fonctionner, et des vapeurs d'essence s'étaient accumulées sous la cage d'escalier. Une explosion se produisit quelques minutes plus tard. Un livreur, M. Jules Castelain, 70 ans, a été blessé légèrement aux mains et au visage.

Les pompiers n'eurent pas à intervenir. Les dégâts matériels sont assez importants.

Un curieux phénomène à Lapugnoy

Vers 16 h. 30, mardi, les habitants de Lapugnoy, dans le Pas-de-Calais, qui habitent le quartier du Mont-Éventé, furent les témoins amusés d'un phénomène bizarre. Le temps était calme. Du foin séchait en tas dans un champ situé à l'orée d'un bois.

Tout à coup, on vit un gros tas de ce foin tourbillonner et monter vivement dans l'espace. Les parties qui se trouvaient à la périphérie du tourbillon retombèrent tout de suite, mais celles du centre continuèrent leur ascension jusqu'à une hauteur qu'on peut évaluer à trois cents mètres et atteignirent les nuages.

Là, elles se dispersèrent, emportées par le vent et on les vit flotter lentement comme des ballons d'enfants, puis retomber à plusieurs kilomètres de l'endroit où les tas se trouvaient.

LE RALLYE-GOLF ET LE MEETING AÉRONAUTIQUE DE LA BRAYELLE

Le Club aéronautique du Nord de la France organise pour le dimanche 29 juin, deux très intéressantes manifestations sportives et aéronautiques, d'une part, le rallye-golf du Nord d'un caractère tout à fait nouveau et original consiste en une compétition de golf ouverte au « Golf des Quinsions » entre tous les concurrents obligatoirement arrivés à Douai par la voie des airs.

D'autre part, sur l'aérodrome de La Brayelle (Douai), aura lieu un important meeting aéronautique, qui outre l'arrivée et le départ des avions de tourisme et de transport participant au rallye, comportera un certain nombre d'épreuves intéressantes.

Vantorboudt, effectuera toute la gamme des acrobaties aériennes : Delmotte montrera également avec sa virtuosité coutumière, quelles sont les possibilités acrobatiques d'un avion. Enfin, de nombreuses descentes en parachute sont prévues dont une de 5.000 mètres et une double descente par le spécialiste Verger.

Pendant la guerre des agents allemands introduisirent en Amérique des germes de maladies pour y détruire le bétail destiné aux armées alliées

Londres, 27 juin. — On mande de Washington au « Daily Telegrah » :

L'Amérique réclame de l'Allemagne une somme de cinq millions de livres pour dommages causés par des agents allemands en Amérique, alors que celle-ci n'était pas encore entrée en guerre avec l'Allemagne. Le gouvernement américain prétend avoir la preuve que dès 1915, des agents allemands ont introduit en Amérique des germes de maladies pour y détruire le bétail destiné aux armées alliées.

Plusieurs câblogrammes donnant les instructions voulues pour organiser ces actes de sabotage en Amérique, ont été interceptés par l'amirauté britannique et font preuve à l'appui des revendications en question.

La lutte contre le cancer

Dans un article relatif à la « Semaine nationale de défense contre le cancer », et intitulé: « On peut lutter contre le cancer », M. Le Bret, secrétaire général de la Ligue française contre le cancer écrit:

Le cancer autrefois était toujours fatal. Aujourd'hui nous avons des armes contre lui. Quelles sont ces armes ? A quelles conditions sont-elles efficaces ? C'est pour l'apprendre au public que la Ligue française a institué une « semaine du cancer ».

Un cancer peut être définitivement et radicalement extirpé par le chirurgien. S'il est sensible aux rayons, il peut-être détruit par les applications de radium ou de rayons X. Voilà les conquêtes de la science moderne

Mais pour que ces moyens réussissent, il est essentiel que le mal soit attaqué dès son début, parce que, alors, il est localisé et peut être entièrement circonscrit.

Pourquoi voyons-nous encore tant de cancéreux incurables ? C'est que la plupart se font soigner trop tard.

Le cancer à son début est généralement indolore et n'est accompagné d'aucun symptôme alarmant. Le public néglige une petite plaie, un bouton qui semble sans importance, une nodosité qui ne le fait pas souffrir, une hémorrhagie anormale qui n'est pas douloureuse. Ce sont là, souvent, des choses sans gravité mais ce sont là, quelquefois, des cancers qui commencent. Ces signes dans un grand nombre de cas attirent l'attention mais n'éveillent pas l'inquiétude et c'est alors cependant qu'il faut consulter parce que c'est à ce moment que les traitements sont efficaces.

Que le public apprenne à se soigner à temps et à se faire bien soigner.

Il n'existe pas de remède médical, pommades, sirops, sérums, vaccins, piqûres ayant fait ses preuves scientifiques.

L'opération chirurgicale, le traitement par le radium et les rayons X, peuvent, seuls triompher du cancer.

Aujourd'hui, des soins perfectionnés sont mis à la portée même des indigents par des Centres anticancéreux munis de tout l'appareillage moderne. Les consultations de dépistage se multiplient, des services anti-cancéreux se créent. L'équipement thérapeutique de la France s'organise avec des progrès constants.

En même temps les recherches scientifiques se poursuivent et amènent des conquêtes nouvelles.

Si chacun se pénètre de ces notions essentielles que nous nous sommes efforcés de répandre pendant cette « Semaine du Cancer », on peut envisager avec espoir un avenir de progrès salutaire.

Ville de Paris Emprunt à Lots 4 % à amortissement accéléré

La Ville de Paris va procéder, le 4 juillet 1930, à l'émission d'un emprunt 4 % à lots d'un montant nominal de 1.950 millions. Cet emprunt est destiné, d'une part, à des travaux extraordinaires, d'autre part au remboursement anticipé de divers emprunts antérieurement émis par les concessionnaires ou les régisseurs intéressés de la Ville de Paris (Métropolitain et Nord-Sud, Compagnie Parisienne de Distribution d'Electricité, Gaz de Paris, Régie Immobilière de la Ville de Paris).

Les coupons seront payables le 15 février et le 15 août de chaque année.

Les lots, nets d'impôts, sont extrêmement élevés (5.750.000 francs par an). Ils donneront lieu à deux tirages par an, chaque tirage comportant un lot de 1 million, un lot de 500.000 francs, un lot de 250.000 francs, deux lots de 100.000 francs, etc., etc...

L'amortissement de l'emprunt sera effectué en 40 ans au maximum, mais suivant une cadence sensiblement plus rapide que celle d'un amortissement par annuités constantes. Les chances de remboursement au cours des premières années suivant l'émission se trouvent de ce fait sensiblement accrues.

Les souscriptions peuvent être effectuées, soit en numéraire, soit en titres des divers emprunts des régies et concessions dont il a été fait ci-dessus mention. Ces titres sont repris pour leur valeur nominale, augmentée d'une prime variable suivant l'emprunt auquel ils appartiennent et pouvant atteindre jusqu'à 31 fr. 50 pour un titre de 500 francs. Cette prime est destinée à compenser pour l'échangiste la perte d'intérêt que lui occasionnera la substitution du nouvel emprunt aux anciens.

Le prix d'émission est fixé à 987 fr. 50 par titre.

Nous croyons savoir que la souscription sera de très courte durée.